



BULLETIN D'INSCRIPTION

Saison 2021 - 2022

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance :	
Tél. portable :	Fixe :
E-mail :	

Photo d'identité : ***prise au club à l'inscription pour le trombinoscope.***

A envoyer par mail à secretariat.taichichuan@gmail.com.

Imprimez la demande de licence à la FAEMC (lien sur la page « le club » de notre site web), remplir et signer puis la remettre à la secrétaire au club avec la cotisation.

1^{ère} Inscription : Pièces à fournir

Certificat médical de non contre indication à la pratique du Tai Chi Chuan y compris applications martiales.

Si vous ne possédez pas e-mail : 2 enveloppes timbrées

Nota : Lors de votre inscription, vous devez être à jour de votre assurance responsabilité civile

Une période d'essai de 2 cours est offerte. Au delà, l'inscription est obligatoire.

Tarif annuel adulte: **180 € *** - Couple : **250 €** .

Chèque libellé à l'ordre de : **Istres Sports Tai Chi Chuan**

Taille Tee-shirt : S – M – L – XL – XXL – XXXL (offert à la première inscription sinon prix : 5€)

* nouvelles conditions page 2

Droit à l'image

Je soussigné(e)accepte - n'accepte pas par la présente que les photos ou images vidéo sur lesquelles je figure puisse être utilisées uniquement dans le cadre des activités, stages, du site internet (www.taichichuanistres.fr) et de sa page Facebook (www.facebook.com/TaichichuanIstres) relatif à la vie de l'association, son organisation, et dans un objectif d'information.

En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

CHARTRE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Je reconnais avoir lu la politique de confidentialité définie dans la chartre pour la protection des données personnelles d'ISTCC disponible sur le site de notre association <http://www.taichichuanistres.fr/le%20club.htm>

(SANS VALIDATION : VOUS NE POUVEZ PAS DEVENIR ADHERENT).

Signature de l'adhérent

ou Nom Prénom (si envoi par mail)

**NOUVELLES CONDITIONS TARIFAIRES
POUR LA SAISON 2021-2022**

- Compte tenu du contexte sanitaire, la cotisation de 180 euros pour l'année est à régler à l'inscription en 3 chèques de 60 euros (ou un chèque de 90€ et deux de 80€ pour les couples) correspondant chacun à un trimestre (*7 septembre/18 décembre, 4 janvier/30 mars, 1^{er} avril/30 juin*) et encaissables :
 - le premier à l'inscription permettant la demande de licence, et non remboursable,
 - le second au 30 mars,
 - le troisième au 15 juin.

Dans le cas où le club se trouverait dans l'impossibilité d'assurer les cours sur au moins la moitié du deuxième ou troisième trimestre, l'adhérent pourra demander par mail à la secrétaire à ce que le chèque correspondant lui soit retourné.